



PROE

Secrétariat du Programme régional
océanien de l'environnement
PO Box 240, Apia, Samoa
T: +685 21929, F: +685 20231
W: www.sprep.org, E: sprep@sprep.org

PROE-tok

Bulletin trimestriel du Secrétariat - Septembre 2006
« tok », mot bichlamar signifiant « parler »

Sommaire :

La protection de la biodiversité	1
Le marquage des tortues	2
La protection des cétacés	3
La protection des terres	4
Récentes publications du PROE	4

PROE-tok est publié en parallèle avec la Chronique du PROE, notre bulletin électronique mensuel lancé en juillet 2006. Les articles du premier numéro sont reproduits ici en encart. En règle générale, nous ne l'envoyons que par courriel, donc faites-nous savoir si vous voulez vous inscrire sur notre liste d'envoi.

Ce bulletin d'information sera disponible sur le site web du PROE. Si vous avez des difficultés à le télécharger, nous vous en enverrons volontiers une copie papier par courrier.

Toutes les suggestions visant à améliorer ce bulletin ainsi que les contributions sous forme d'articles ou d'illustrations sont les bienvenues.

L'équipe de communication du PROE :

Jaap (iapi) Jasperse – Rédacteur responsable des publications

Tamara Logan – Responsable de l'éducation et de la communication

Mere Tuqiri – Adjoint du chargé de l'information et des publications



Protégez les
Protégez notre
patrimoine
2006 Année de la tortue de mer

La protection de la biodiversité : c'est notre affaire à tous !

Le Bassin de Sovi, un écosystème terrestre riche en biodiversité, s'étend au centre sud de l'île de Viti Levu (Fidji), à 35 kilomètres de Suva. Les 20 700 hectares de forêts de plaine de Sovi abritent de nombreuses espèces animales, dont 19 oiseaux endémiques.

Le projet de conservation du Bassin de Sovi a pour objet la création d'une réserve naturelle visant à protéger cette biodiversité.

Il a été lancé à l'initiative des propriétaires coutumiers, avec l'appui de Conservation International (CI) Fidji, et constitue une bonne illustration de la responsabilité collective que les organisations régionales et les pays et territoires océaniques doivent endosser afin d'assurer la pérennité de nos ressources naturelles au cours des années à venir.

Le PROE assume également cette responsabilité grâce au travail mené par ses 25 pays membres. Les périls qui menacent la biodiversité sont nombreux et

touchent à des domaines très divers dont l'évolution du climat, la situation socio-économique et politique et la culture.

Y a-t-il lieu de se réjouir de la richesse marine et terrestre de la région ?

C'est bien l'avis d'Ana Tiraa, la nouvelle spécialiste de la biodiversité insulaire du PROE. Elle pense en effet que « la diversité biologique des îles du Pacifique fait partie de l'existence des gens ». Et pourtant, cette biodiversité est soumise à des pressions croissantes du fait de toutes les formes d'exploitation, et si nous n'y prenons pas

garde, il ne nous restera que nos yeux pour pleurer.

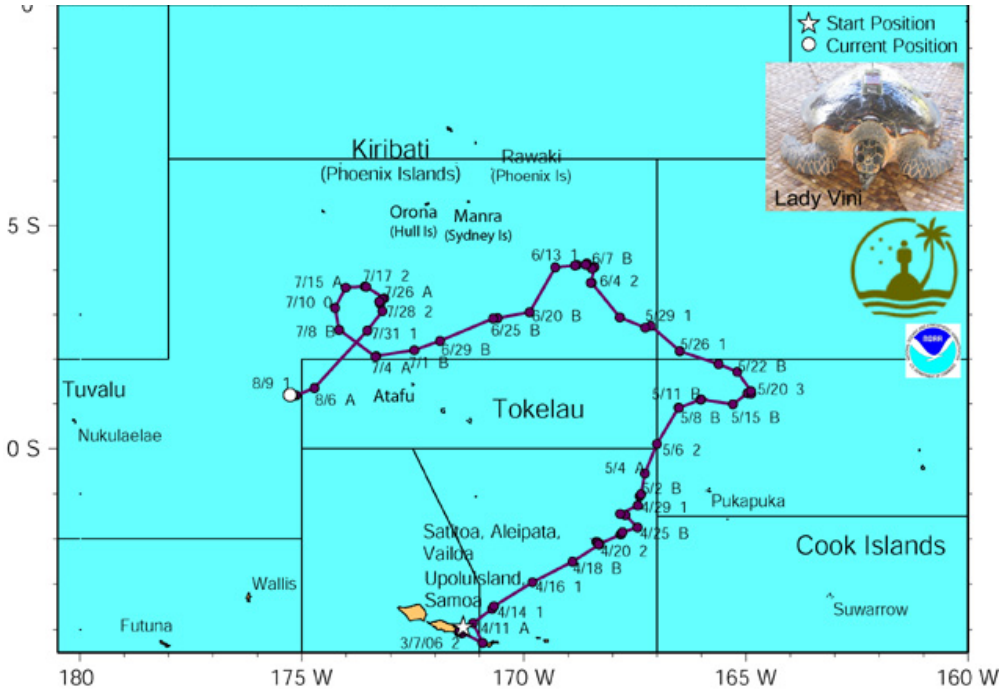
Pour gérer et mieux protéger le mode de vie insulaire et les moyens de subsistance qui lui sont associés, un programme de travail sur la biodiversité insulaire a été adopté à la huitième Conférence des Parties (COP 8) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en mars 2006. Ce programme de travail définit des priorités et un plan d'action pour



Marquage des tortues : les enseignements du grand bleu

L'Année océanique 2006 de la tortue qui a été coordonnée par le PROE a permis de marquer nombre d'avancées positives. Citons notamment des partenariats qui

permettront leur conservation à long terme ; des initiatives de lutte contre les déchets telles que l'initiative des sacs plastiques réutilisables au logo de la tortue ;



des campagnes de sensibilisation pour la protection des tortues ; et les leçons livrées par le marquage des tortues marines pour l'étude de leurs déplacements.

Selon l'équipe de suivi et de conservation des tortues de mer aux Palaos, la protection des

Biodiversité : suite de la page 1

la mise en œuvre des objectifs de la Convention.

Le programme de travail énonce les six points à l'origine de la spécificité des îles du Pacifique : leur développement durable est dépendant de la biodiversité ; il existe des liens étroits entre culture et environnement ; elles sont confrontées à des formes spécifiques de vulnérabilité et à des problèmes particuliers ; leur masse terrestre est limitée ; et enfin, elles sont caractérisées par un fort endémisme et une riche diversité biologique côtière et marine.

« Le programme de travail est une initiative bienvenue, entièrement focalisée sur les îles, qui adopte une démarche holistique et intégrée pour remédier aux problèmes auxquels est confrontée la diversité biologique dans les îles. »

La région perd progressivement sa diversité biologique. Les pays

membres du PROE ont fait de la lutte contre le déclin de la biodiversité l'un des axes d'intervention du Plan d'action pour la gestion de l'environnement. On constate une prise de conscience croissante des conséquences de cette disparition pour les écosystèmes et le mode de vie des Océaniens.

Selon Tiraa, « les gens disent que les espèces envahissantes sont un réel problème pour la diversité biologique des îles. Je dirais quant à moi que le problème majeur, ce sont les gens. Ce sont eux qui par leurs actions produisent le plus fort impact et qui ont parallèlement la possibilité la plus réelle, sinon l'obligation, de veiller à gérer ces impacts. Les espèces envahissantes sont bien souvent introduites par les gens, que ce soit de manière accidentelle ou intentionnelle.

« L'ampleur du développement que connaissent aujourd'hui les pays insulaires - remblais,

destruction des mangroves et déboisement par exemple - sont tous le fait des individus. Nous sommes toutefois chanceux, car nous n'avons pas ici les fortes populations que l'on trouve par exemple en Asie. Malgré tout, nombre de nos ressources s'épuisent pour réaliser des bénéfices financiers de courte vue. Parallèlement, les Océaniens sont de plus en plus conscients des exigences du développement durable et en savent davantage sur la manière dont il faut s'y prendre ; on peut donc être optimiste. »

Les participants à la septième Conférence sur la conservation de la nature et les zones protégées tenue en 2002 ont reconnu que : « en matière de conservation, on obtient de bons résultats lorsque les valeurs environnementales deviennent partie intégrante des décisions de tout un chacun, le gouvernement, le secteur privé et les membres de la communauté. »

populations futures impose de rassembler davantage d'informations sur les lieux vers lesquels elles migrent et où elles se nourrissent. En juillet 2006, l'équipe a fixé une marque sur une tortue caret qu'elle a baptisée Dilioulomekang. Grâce au marquage satellitaire, l'équipe espère en apprendre davantage sur les migrations de cette espèce gravement menacée.

On trouve six espèces de tortues marines dans le Pacifique : la tortue-luth, la tortue verte, la caouane, la tortue caret, la tortue olivâtre et la tortue plate. À l'exception de cette dernière, toutes les autres tortues appartiennent à des espèces migratrices. Or, ces symboles du Pacifique sont menacés du fait de leur surpêche et de la destruction de leurs lieux de nidification.

Les marques récupérées suite à des marquages à la nageoire ont montré que les tortues parcourent de vastes distances entre les îles du Pacifique. Ainsi, une tortue verte qui avait été marquée aux Îles Marshall en 1992 a été récupérée en 2005 sur l'île de Kung, dans la province de Nouvelle Irlande, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Une tortue caret relâchée au Samoa en mars 2006 avec une marque satellitaire posée dans le cadre de la campagne pour l'Année de la tortue a traversé les zones économiques exclusives de cinq pays et territoires différents (voir la carte en page 2).

Le PROE coordonne la mise en œuvre du Plan d'action régional 2003-2007 pour la protection des tortues de mer dans le cadre du Programme régional de même nom. Pour favoriser leur conservation, le Plan définit les actions à engager en priorité dans plusieurs domaines dont Éducation et sensibilisation, création d'une base de données régionale sur les tortues, gestion, renforcement des capacités, recherche et coopération régionale et internationale.



Besoin d'informations sur les cétacés du Pacifique

Le Pacifique insulaire s'étend sur plusieurs zones économiques exclusives (ZEE) couvrant quelque 30 millions de kilomètres carrés d'océan où vivent des baleines et des dauphins. Les cétacés ont une valeur à la fois culturelle et esthétique et contribuent très largement à la diversité biologique des îles du Pacifique.

Un groupe d'experts a participé à une réunion technique organisée en août au siège du PROE (Samoa) pour faire le point sur le Plan d'action régional sur les baleines et les dauphins. L'impérieuse nécessité d'engager des recherches complémentaires sur la viabilité des cétacés dans la région a été réitérée à cette occasion. Aux Îles Salomon par exemple, on n'en connaît pas précisément le nombre. Or, la pénurie de données empêche les pays de la région de mettre en place des dispositifs de gestion.

On sait combien les opérations de pêche baleinière du début du XXe siècle ont contribué au déclin des stocks de baleines de la région. Selon les estimations, quelque 2 millions de baleines auraient été sacrifiées dans le seul hémisphère sud entre les premières années du siècle et 1980.

Tout comme les tortues marines, les cétacés sont de grands migrants, et les pays insulaires du Pacifique doivent engager un effort concerté pour garantir leur protection et leur viabilité au moyen d'instruments juridiquement contraignants tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS), dite Convention de Bonn, et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).



Photos :
p.2 Équipe de suivi et de conservation des tortues de mer des Palaos.
p.3 Sanctuaire marin national de Fagatele Bay.

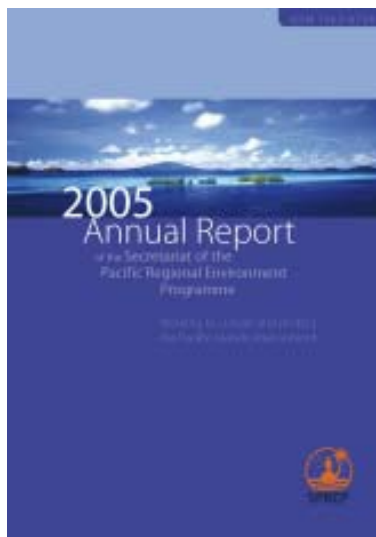
Nouvelles publications du PROE

Le Rapport annuel 2005 du PROE a été imprimé en anglais et en français en vue de la Conférence annuelle du PROE. Sous réserve de l'aval des Membres, des exemplaires du rapport sur support papier seront disponibles en septembre 2006 (44 pages A4, anglais : ISSN 1562-675X, français : ISSN 1990-3561).

L'étude intitulée « Celebrating Pacific island biodiversity : Case studies of Island Life » dresse un intéressant bilan des problèmes posés par le Programme de travail sur la biodiversité

approuvé à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue au Brésil, en mai 2006. De lecture facile, elle est assortie de nombreux exemples concernant le Pacifique (64 pages A4 : ISBN 978-982-04-0327-7). Elle est illustrée en première page de ce numéro de PROE-tok.

Des exemplaires sur support papier peuvent être obtenus en passant commande auprès du Centre d'information et de documentation du PROE à l'adresse suivante : irc@sprep.org. Une participation aux frais pourra être demandée. Toutes les publications peuvent également être téléchargées gratuitement au format pdf sur le site web du PROE.



Des réseaux et mécanismes régionaux de coordination voués à la protection des terres

La nécessité de mettre en place un mécanisme de coordination a initialement été reconnue par le Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) qui a ultérieurement formé le groupe de travail sur les ressources terrestres. Pour diverses raisons, ce groupe n'a guère été actif, et les dirigeants des organisations régionales du CORP réunis à Vanuatu en juillet 2004 ont recommandé de le démanteler. À cette même occasion, ils ont également constaté que les travaux futurs engagés au titre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pourraient justifier son rétablissement.

Le PROE s'est fait l'avocat de la réactivation de ce mécanisme de coordination afin de permettre aux organisations régionales de relever les défis posés par la gestion durable des ressources terrestres. Les premières consultations ont eu lieu durant un récent atelier régional sur la gestion durable des terres qui a été organisé au PROE en juillet, et des mesures sont maintenant prises pour rétablir le

groupe de travail dans ses fonctions.

La Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature est un autre mécanisme important susceptible de contribuer au renforcement de la coordination des travaux engagés dans la région pour lutter contre la dégradation des terres. Le PROE a un rôle important à jouer dans le fonctionnement de cette Table ronde, et a forgé des liens étroits avec diverses ONG et institutions de la région vouées à la protection de l'environnement.

Le PROE est également l'un des partenaires d'une initiative conduite par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) avec l'aide du Centre d'agriculture tropicale en vue de la création d'un réseau océanique sur les politiques agricoles et forestières. Une fois créé, ce réseau permettra de promouvoir l'intégration des principes de gestion durable des terres et de protection de l'environnement dans les politiques agricoles et forestières des pays de la région.

À propos du PROE

Le Secrétariat du Programme régional océanique de l'environnement (PROE) est une organisation intergouvernementale qui travaille avec les pays et territoires insulaires océaniques pour renforcer leur capacité de gestion de l'environnement et promouvoir un développement durable. Ses principaux domaines de travail sont les changements climatiques, la gestion des déchets et la diversité biologique.

Il compte 21 pays membres insulaires océaniques : États fédérés de Micronésie, Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, République des îles Marshall, Samoa américaines, Samoa, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis-et-Futuna. À ceux-ci s'ajoutent quatre membres « métropolitains » ayant des intérêts dans la région : Australie, États-Unis, France et Nouvelle-Zélande.

PROE
PO Box 240, Apia, Samoa
T : +685 21929, F : +685 20231
W : www.sprep.org,
E : sprep@sprep.org



La Chronique du PROE

Bienvenue à la Chronique du PROE, la première édition du bulletin électronique mensuel du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement. Ce bulletin a pour objectif de vous tenir au fait des activités auxquelles le Secrétariat régional, basé au Samoa, a participé au cours du mois écoulé.

Lancement de l'initiative *Turtle Bag* au Samoa

Les entreprises privées du Samoa se sont associées au PROE pour élaborer l'initiative *Turtle Bag*, qui encourage le remplacement des sacs plastique au Samoa. Un premier lancement a eu lieu en juillet avec le partenaire médiatique de l'initiative, *Samoa Broadcasting Corporation (SBC)*, avant son lancement officiel début août. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne de l'Année de la tortue de mer (2006), coordonnée par le PROE, et des nouvelles réglementations samoanes interdisant l'importation de sacs plastiques non biodégradables. Elle bénéficie du fonds *Save the Turtle* géré par la banque ANZ. ANZ Samoa y verse 1 tala pour chaque sac vendu et les dons ainsi générés sont affectés à des initiatives communautaires de conservation des tortues. Il s'agit d'une première en matière de mécénat d'entreprise au Samoa et le PROE espère qu'elle sera imitée dans le reste de la région. Cette initiative est un bon exemple de

partenariat associant les secteurs public et privés et la communauté samoane dans le but de promouvoir le développement durable. Ses partenaires sont : ANZ Samoa, PROE, AQM (distributeur), Pacific Forum Line (agent maritime) et SBC (partenaire médiatique). Les sacs bleus *Turtle Bag* sont en vente dans les supermarchés d'Apia au prix de quatre talas. La campagne a été officiellement lancée le 1^{er} août au Yacht Club d'Apia par M. Faumuina Tiatia Liuga, ministre des Ressources naturelles, de l'Environnement et de la Météorologie. Pour plus d'informations, contacter Tamara Logan, Responsable de l'éducation et de la communication, TamaraL@sprep.org ou Mark Ricketts, Spécialiste des déchets solides, MarkR@sprep.org.

Table ronde pour la conservation de la nature

Des représentants des organisations de conservation, du gouvernement et des bailleurs se sont réunis à Suva (Fidji) du 24 au 29 juillet à l'occasion de la 10^e Table ronde pour la conservation de la nature. Coordinée par le PROE, cette Table ronde est le plus grand réseau intersectoriel du Pacifique œuvrant dans le domaine de la conservation de la nature. La prochaine Conférence sur la conservation de la nature, qui se tiendra en Papouasie-Nouvelle-Guinée à la fin de 2007, était un des principaux points de

son ordre du jour. Cette réunion régionale examinera le niveau de mise en œuvre de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans la région des îles du Pacifique (2003-2007). Approuvée par les pays et territoires insulaires océaniques, cette Stratégie présente, entre autres, un consensus régional sur les actions prioritaires devant promouvoir l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité. Pour plus d'informations sur la Table ronde ou sur la prochaine conférence, voir www.sprep.org/roundtable ou contacter Kate Brown, Conseillère chargée de la Stratégie d'action, KateB@sprep.org.

La jeunesse océanienne formule une vision pour la région

Plus d'un millier de jeunes de la région se sont réunis à Tahiti du 17 au 22 juillet à l'occasion du premier Festival de la jeunesse du Pacifique. Coordiné par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ce festival a permis à des jeunes d'intérêts et de milieux différents de formuler une vision pour la région. Cette vision est énoncée dans la Charte de la jeunesse du Pacifique qui sera présentée au Festival mondial de la jeunesse au Mexique en 2007. Cette Charte souligne le besoin que la jeunesse océanienne

jouisse de ses droits fondamentaux, tels que la santé, l'emploi et l'éducation, pour pouvoir construire un avenir durable.

Un représentant du PROE a participé au Festival et a contribué à un exposé sur la consommation durable dans le Pacifique. Le PROE est conscient de l'importance d'associer la jeunesse au débat sur le développement durable. Fin 2006, le PROE et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Réseau des jeunes océaniens pour l'environnement et l'USP présenteront le Forum des leaders du futur ainsi que le programme de leadership destiné à la jeunesse du Pacifique. Le PROE diffusera des informations sur ce Forum à la mi-août. Pour plus d'informations sur le Forum des leaders du futur, contacter Tamara Logan, Responsable de l'éducation et de la communication, TamaraL@sprep.org.

Aménagement des terres

L'élaboration de plans d'action nationaux est l'une des principales exigences de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD). C'est également une étape nécessaire pour les pays insulaires océaniques confrontés à la dégradation de leurs terres. Sur 14 pays, les Palaos et Nioué ont achevé leur plan, quelques pays sont bien avancés et d'autres en sont au stade de la mise au point. Frank Wickham (PROE) a aidé les pays à développer les programmes d'action nationaux requis par la CLD. Les pays exécutent un autre projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) intitulé Autoévaluation nationale des capacités à renforcer (ANCR). Ce projet prévoit des autoévaluations de leurs capacités à gérer les questions environnementales dans le contexte de trois conventions multilatérales : la Convention-cadre des Nations Unies sur les

changements climatiques (CCNUCC), la CLD et la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB). Un document d'introduction, une fiche descriptive et une affiche sur l'aménagement des terres sont disponibles sur le site web du PROE à www.sprep.org/Landdegradn.

Pour plus d'informations, contacter Frank Wickham, Chargé de la formation et du développement des ressources humaines, FrankW@sprep.org

Rapports sur les déchets dangereux

Le PROE aidera les pays membres à améliorer leurs procédures en vue de l'établissement des rapports prévus par les conventions de Waigani et de Bâle. Plusieurs obstacles ont été recensés dans ce domaine lors d'un atelier régional sur la gestion des déchets dangereux qui s'est tenu au PROE du 3 au 7 juillet. Les cadres d'action régionaux et internationaux stipulent que les Parties à ces conventions doivent soumettre chaque année un rapport de situation sur les déchets dangereux se trouvant sur leur territoire. Le Secrétariat entend sensibiliser les pays aux obligations qui découlent de ces deux conventions ; améliorer leurs compétences ; coordonner des ateliers nationaux sur l'établissement de rapports sur les déchets dangereux ; et améliorer la relation de travail entre les pays membres et le PROE. Les conventions de Waigani et de Bâle contrôlent et promeuvent la bonne gestion des déchets dangereux dans la région. Le Secrétariat prie instamment les pays membres d'élaborer des bases de données sur les déchets dangereux. Ces inventaires faciliteront l'établissement de rapports par les correspondants nationaux des pays membres. Les pays suivants étaient représentés à l'atelier : Kiribati, Samoa, Papouasie-Nouvelle-Guinée,

Tonga, Tuvalu, Nioué, Îles Cook, Îles Salomon, Îles Marshall et Nauru. Pour plus d'informations, contacter Frank Griffin, Coordinateur en matière de prévention de la pollution, FrankG@sprep.org ou Clark Peteru, Conseiller juridique, PeteruC@sprep.org.

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO)

L'objectif est de réduire l'utilisation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et de sensibiliser le public à cette question. C'est dans cette perspective que les Îles Cook ont suivi un atelier sur les bonnes pratiques de réfrigération à Rarotonga du 17 au 21 juillet tandis que Nioué avait suivi cet atelier à la fin du mois de juin. Tous deux bénéficiaient de l'appui du PROE. La majorité des participants à l'atelier des Îles Cook, représentées par des membres de diverses sociétés de réfrigération et de climatisation, était consciente des problèmes environnementaux liés aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ces ateliers ont également bénéficié de l'appui du Secrétariat du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, du PNUE et de l'Institut néo-zélandais des techniciens en réfrigération, chauffage et climatisation (IRHACE NZ). Où en est Nioué ? En tant que Partie au Protocole de Montréal, Nioué est tenu de mettre en place un système d'autorisations pour réglementer sa consommation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Nioué vise une consommation nulle de chlorofluorocarbones (CFC) d'ici la fin de 2006. Pour plus d'informations, contacter Nirupa Ram, Responsable adjoint des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, NirupaR@sprep.org.

Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN)

À l'issue de trois réunions tenues aux Fidji, ce pays se déclare prêt à adhérer au Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes. Lors d'une réunion tenue les 17 et 18 juillet, Mme Jill Key, Coordinatrice du PILN au sein du PROE, a rencontré les membres de l'équipe fondatrice du réseau et noté que le moment est venu d'élargir cette équipe et de définir des projets prioritaires. Des réunions ont été organisées avec des représentants de BirdLife International, de l'Institut des sciences appliquées de l'USP, de la station de recherche de Koronivia et de la division chargée de la protection phytosanitaire auprès du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Environnement. La réunion des partenaires de l'Initiative océanienne sur les espèces envahissantes (PII), tenue du 19 au 21 juillet, a examiné en détail les rôles complémentaires de ces deux réseaux. Cette initiative occupe une place intéressante dans le cadre de la sélection et de la mise en œuvre de projets de démonstration dans le Pacifique et pourrait axer ses travaux sur des espèces ou des situations nouvelles. Les équipes du PILN étant composées de praticiens et de décideurs et couvrant plusieurs secteurs et organisations, le réseau joue un rôle complémentaire en matière d'élargissement horizontal (à de nouvelles espèces, lieux et pays, etc.) et vertical (en vue de l'obtention d'un soutien politique). Les deux partenariats fonctionnent comme suit : PII - Recherche et développement par le biais de projets de démonstration et élargissement horizontal ; PILN - Élargissement horizontal et vertical ; PROE et CPS - Élargissement vertical au niveau politique ; Groupe de soutien aux systèmes d'information (ISSG) -

Élargissement horizontal au-delà de la région Pacifique.

Mme Key a également participé à la réunion de la Table ronde pour la conservation de la nature, du 24 au 27 juillet, pour présenter le PILN au groupe de travail sur les espèces envahissantes et au groupe de travail sur la formation et le leadership en matière de conservation pour voir comment il pourrait être intégré aux activités en cours. Pour plus d'informations, voir le site web du PILN à www.sprep.org/PILN ou contacter Mme Jill Key, Coordinatrice du PILN, JillK@sprep.org.

Publications

i) Adaptation aux changements climatiques

Deux publications du PROE sur l'adaptation aux changements climatiques sont enfin disponibles sous format papier (contacter irc@sprep.org) et électronique (voir www.sprep.org). La première est intitulée : « *Community-Level Adaptation to Climate Change: Action in the Pacific – Proceedings of the Regional Workshop on Community-Level Adaptation to Climate Change, Suva, Fiji: 21-23 March 2005* ». Elle présente un tour d'horizon des documents et débats de cette importante conférence (34 pages A4, noir et blanc avec couverture couleur). La seconde, préparée par Taito Nakalevu (PROE) au cours de la même période, est intitulée : « *CV&A: A Guide to Community Vulnerability and Adaptation Assessment and Action* ». Cette brochure couleur de 48 pages au format attrayant décrit les grandes étapes à suivre pour évaluer les risques et définir les mesures que les îles océaniques vulnérables devront prendre pour s'adapter aux changements climatiques.

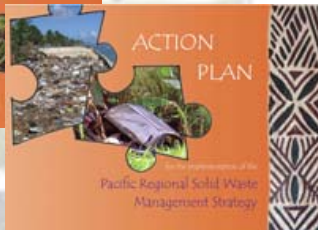
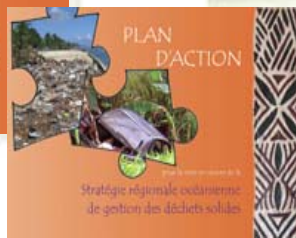
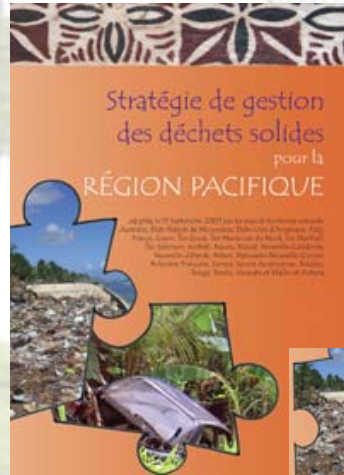
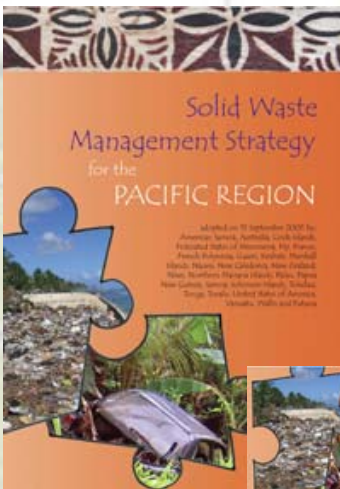
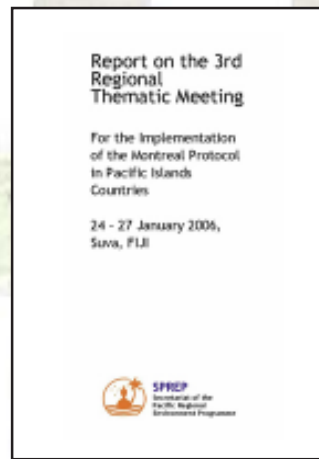
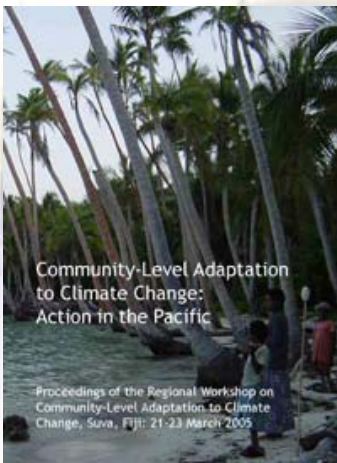
ii) Gestion des déchets solides dans le Pacifique

D'importants documents ont récemment été publiés concernant la gestion des déchets solides dans

les îles océaniques. Extrait du résumé : « La gestion des déchets constitue un problème majeur susceptible de retombées néfastes sur les activités nationales de développement, dont le tourisme et le commerce, la sécurité alimentaire, la santé publique et l'environnement. Cette stratégie de gestion des déchets et le plan d'action associé s'inscrivent sur le long terme ; ils portent sur les problèmes de gestion des déchets dans la région et visent à éviter leurs effets délétères. » Les titres des documents parlent d'eux-mêmes. Le premier est intitulé « *Stratégie de gestion des déchets solides pour la région Pacifique adoptée le 15 septembre 2005 par les pays et territoires suivants : Australie, États fédérés de Micronésie, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis-et-Futuna.* » (72 pages A4, noir et blanc avec couverture couleur). Le document parallèle est intitulé : « *Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale de gestion des déchets solides* ». Cette brochure à la mise en page élégante (36 pages couleur, format A5 à l'italienne) fournit aux membres du PROE des recommandations spécifiques sur la façon de concrétiser les idées de la Stratégie. Ces deux publications sont disponibles en anglais et en français sous format papier (contacter irc@sprep.org) et électronique (voir www.sprep.org).

iii) Les substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans le Pacifique

Un rapport sur une importante conférence portant sur l'appauvrissement de la couche atmosphérique d'ozone est



désormais disponible dans la base de données de publications du PROE. Intitulé « *Report on the 3rd Regional Thematic Meeting For the Implementation of the Montreal Protocol in Pacific Islands Countries 24 - 27 January 2005, Suva, FIJI* », il est accessible au format électronique sur le site web du PROE. Cette réunion thématique régionale de 2005 était la troisième et dernière organisée dans le cadre de la Stratégie régionale de mise en œuvre du protocole de Montréal qui touche à sa fin.

iv) *Publications du Projet des eaux internationales*
Après avoir marqué une pause, le programme de publication du Projet des eaux internationales a repris avec la sortie de plusieurs nouveaux titres au format papier. Ils font désormais l'objet d'une série officielle intitulée *IWP-Pacific Technical Reports* (ISSN 1818-5614) qui couvre 17 titres dont la publication était prévue pour 2004 et 2005. Une grande partie du retard accumulé devrait être rattrapée sous peu grâce au recrutement d'un directeur de publication dans le cadre d'un contrat temporaire avec le Projet des eaux internationales.

Pour recevoir gratuitement les bulletins du PROE, veuillez envoyer un message électronique à Mere Tuqiri, Adjoint du chargé de l'information et des publications (meret@sprep.org).

Pour obtenir les brochures reproduites sur cette page, veuillez envoyer votre commande au Centre d'information et de documentation (irc@sprep.org). Une participation aux frais pourra être demandée. Toutes les publications sont également téléchargeables au format pdf sur le site web du PROE à www.sprep.org.